

mercredi 29 mai 2024

RELAIS DE LA FLAMME

➤ PROGRAMME & PARCOURS

➤ CIRCULATION & STATIONNEMENT



Le programme



STADE MANUELA MONTEBRUN

SQUARE DE BOSTON

Animations,
démonstrations sportives,
spectacle et exposition
[Gratuit]



STADE MANUELA MONTEBRUN

I Avenue Pierre de Coubertin I

Départ du relais collectif de la Flamme Olympique emmené
par la lanceuse de marteau Manuela Montebrun
puis départ du Relais de la Flamme



ESPACE MAYENNE

➤ ARRIVÉE

[ouverture au public dès 15h30]



Les modifications de circulation et de stationnement

Par arrêté municipal de mai 2024, la circulation et le stationnement sont modifiés comme suit :

Le mercredi 29 mai 2024, la circulation est interdite :

De 16h45 à la levée du dispositif :

- Avenue Pierre de Coubertin (de la rue Christian d'Elva à la rue du Dépôt)
- Rue du Dépôt
- Avenue de Mayenne (de la rue des Grands Carrés au Pont de Paris)
- Pont de Paris (entre la rue du Dépôt et la rue des Trois Régiments)
- Rue des Trois Régiments
- Parvis de la Gare
- Voie Bus Place de la Gare
- Avenue Robert Buron
- Place Jean Moulin
- Rue des Trois Croix (de la place Jean Moulin à la rue du Hameau)
- Rue Mazagran
- Quai Sadi Carnot
- Pont Aristide Briand
- Quai Béatrix de Gâvre (du Pont Aristide Briand au Pont de l'Europe)
- Pont de l'Europe
- Cours de la Résistance (du Pont de l'Europe à la rue du Vieux Saint Louis)
- Rue du Vieux Saint Louis (du Cours de la Résistance à la rue Léo Lagrange)
- Rue Léo Lagrange
- Rue d'Hilard (de la rue Léo Lagrange à l'allée Mozart)
- Rue Charles Péguy
- Place Saint Paul
- Rue Jules Renard (de la Place Saint Paul à la rue de la Gaucherie)
- Intersection Rue de la Gaucherie, rue de la Fuye et rue Jules Renard
- Rue de la Fuye
- Chemin de la Fuye
- Boulevard Edward Monsallier (de la rue Beethoven à la rue de la Fuye)
- Rue Joséphine Baker
- Rue Hébert (de l'antenne de Solidarité à l'avenue Pierre de Coubertin)
- Rue des Grands Carrés (de l'Avenue Pierre de Coubertin à la rue Auguste Fourmond)
- Passage Louis Loucheur (de la rue Auguste Fourmond à l'Avenue Pierre de Coubertin)
- Intersection Place Henri Bisson et Avenue

Pierre de Coubertin

- Rue du Stade
- Intersection des rues Pierre Neveu, Louis Dufrenoy et du Dépôt
- Intersection Impasse du Dépôt et Rue du Dépôt
- Rue du Préfet Bonnefoy (de la rue du Dépôt à la rue des Pommeraies)
- Intersection Rue Achille Bienvenu et Pont de Paris
- Rue Louise de Bettignies
- Rue du Pressoir Salé (du Boulevard de l'Industrie au Pont de Paris)
- Intersection Rue Émile Salmson et Rue des Trois Régiments
- Intersection Allée des Bois Précieux et Rue des Trois Régiments
- Intersection Rue de la Fleurière et Rue des Trois Régiments
- Intersection Rue Guy de Laval et Rue des Trois Régiments
- Avenue du Maréchal Leclerc (de la Rue Auguste Beuneux à la Rue des Trois Régiments)
- Rue Magenta (de la Rue Albert Després à l'Avenue Robert Buron)
- Rue Auguste Beuneux
- Rue Albert Després (de la Rue Magenta à l'Avenue Robert Buron)
- Intersection Parc Robert Buron et l'Avenue Robert Buron
- Intersection Rue de l'Alma et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue Noémie Hamard et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue Crossardière et Avenue Robert Buron
- Intersection Boulevard Félix Grat et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue du Général Duboys-Fresnay et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue Neuve Saint Etienne et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue des Ridelleries et Avenue Robert Buron
- Intersection Rue Solférino et Place Jean Moulin
- Rue de la Paix
- Intersection Rue de Paris et Place Jean Moulin
- Rue Ambroise Paré (de la Rue de la Paix à la rue du Pont de Mayenne)
- Rue Échelle Marteau (de la Rue du Pont

de Mayenne à la Rue Ricordaine)

- Intersection Quai Jehan Fouquet et Rue de Verdun (sauf véhicules quittant la Place du Onze Novembre)
- Intersection Rue de Verdun et Place du Onze Novembre
- Rue François Puyard
- Rue Crossardière (de la Rue Jules Ferry au Quai Béatrix de Gâvre)
- Intersection Rue Félix Faure et Rue du Vieux Saint Louis
- Quai André Pinçon
- Cours de la Résistance (de la Rue de Strasbourg à la Rue du Vieux Saint Louis)
- Intersection Rue Félix Faure et Rue du Vieux Saint Louis
- Intersection Rue de l'Ermitage et Rue du Vieux Saint Louis
- Intersection Rue du Docteur Marc Dupré et Rue Léo Lagrange
- Intersection Rue Louis Acambon et Rue Léo Lagrange
- Rue Clotilde Souveryn
- Intersection Allée des Roses et Rue d'Hilard
- Intersection Rue Jules Renard et Place Saint Paul
- Intersection Rue des Ribaudières et Rue de la Fuye
- Impasses débouchant sur la Rue de la Fuye
- Intersection Rue Madeleine Brès et Chemin de la Fuye
- Intersection Rue du Chef de Bataillon Henri Guéret et Chemin de la Fuye
- Rue Du Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame (de la Rue Jane Guyon à la l'Avenue de Fougères)
- Intersection Rue Jane Guyon et Rue Du Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame

Le stationnement des véhicules est interdit :

- du mardi 28 mai 2024, de 18h au mercredi 29 mai 2024, à la levée du dispositif :
- Parking du CREF, avenue Pierre de Coubertin.
- Mercredi 29 mai 2024, de 10h à la levée du dispositif :
- Avenue Pierre de Coubertin (de la rue Christian d'Elva à la rue du Dépôt)

- Rue du Dépôt
- Rue des Trois Régiments
- Rue Louise Bettignies.

De 14h à la levée du dispositif :

- Arrêts minute du Parvis de la Gare
- Emplacements Taxis et et PMR du Parvis de la Gare
- Avenue Robert Buron
- Place Jean Moulin (y compris parking Préfecture)
- Rue Mazagran
- Quai Sadi Carnot
- Quai Béatrix de Gâvre
- Rue du Vieux Saint Louis (de la Rue Félix Faure à la Rue Léo Lagrange)
- Rue Léo Lagrange
- Place Place Saint Paul (côté impair)
- Rue de la Fuye
- Chemin de la Fuye
- Boulevard Edward Monsallier
- Rue Joséphine Baker
- Rue Magenta (sauf emplacements dédiés aux Taxis et PMR)
- Avenue du Maréchal Leclerc de la rue Auguste Beuneux à la rue des Trois Régiments (sauf emplacements dédiés aux Taxis et PMR)
- Parking «Paix»
- Parking «Boston» (allée de Cambrai)
- Parking du Collège Emmanuel de Martonne
- Rue Madeleine Brès (sauf parking Madeleine Brès)
- Rue du Chef de Bataillon Henri Guéret
- Rue Du Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame
- Rue Jane Guyon

De 16h45 à la levée du dispositif, toute sortie sera interdite sur les parkings suivants :

- Parking gare Nord
- Parking avenue Robert Buron (derrière Office du tourisme)
- Parking du Viaduc
- Parking Scomam
- Place Saint Paul (côté pair)

Le parcours de la Flamme

merc. 29 mai

LAVAL



Toutes les informations :

LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
08 00 00 53 53

agglo-laval.fr

